

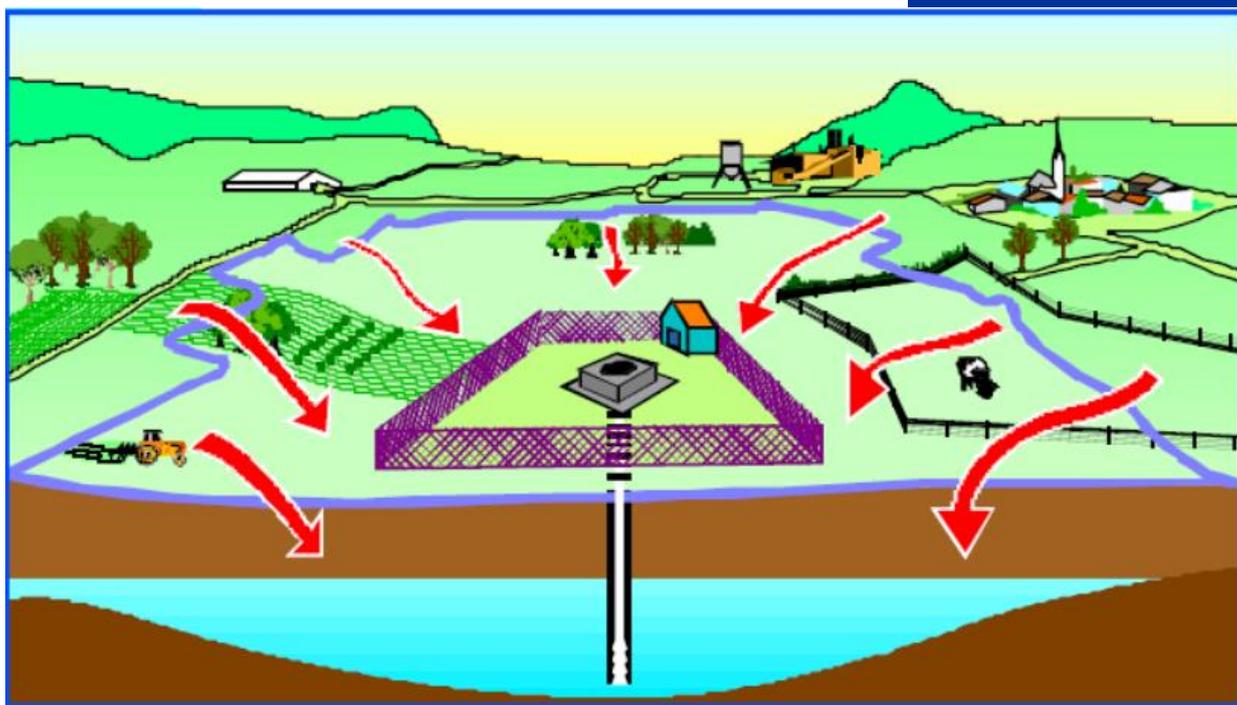
# AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

## COMMENT LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES ?

**Jeudi 19 octobre 2017**

### Espace Hamelin

17 Rue de l'Amiral Hamelin  
75016 PARIS



Office  
International  
de l'Eau

Les Journées  
de l'Office International de l'Eau

Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

# Aires d'alimentation de captage : comment lutter contre les pollutions diffuses ?

La France compte plus de 33 000 captages d'eau potable ; deux tiers à partir de nappes souterraines, un tiers à partir d'eaux de surface. La Directive Cadre Européenne sur l'eau impose que toutes les masses d'eau utilisées pour le captage d'eau potable respectent les normes de qualité, or 8,5 % des captages du territoire national dépassent soit la teneur en nitrates soit la teneur en pesticides.

Même si l'eau distribuée est, quant à elle, toujours aux normes grâce aux méthodes curatives et palliatives employées, ces méthodes coûtent cher. C'est pourquoi une politique de prévention de la pollution diffuse des captages a été initiée par le Grenelle de l'environnement : 500 captages parmi les plus dégradés ont été identifiés et des mesures spécifiques ont été prises à partir de 2009. Mais le bilan provisoire est mitigé. Si la démarche des « captages Grenelle » a provoqué une prise de conscience des acteurs, notamment agricoles, l'efficacité de ces mesures est restée encore faible à ce jour.

Afin de restaurer la qualité de l'eau et réduire les risques de pollutions, la collectivité doit engager des démarches multiples. La protection de la ressource en eau constitue un véritable projet de territoire. Les actions à mettre en œuvre impliquent généralement un changement des pratiques et elles ne sont donc pas toujours sans incidence sur l'économie des activités du territoire. Le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (collectivités, agriculteurs, industriels, services de l'état, gestionnaires des réseaux de transport...) deviennent alors les éléments essentiels de la réalisation du projet et de sa réussite.

**Cette "Journée de l'OIEau" permettra de dresser état des lieux des pratiques en termes de protection des aires de captage contre les pollutions diffuses et de bénéficier de retours d'expériences.**

## Objectifs de la Journée :

- Faire un état des lieux des pratiques actuelles
- Bénéficier de retours d'expériences

## Au programme de la Journée :

- Rappel du contexte réglementaire lié à la protection des captages
- Guide méthodologique pour la réalisation d'un Diagnostic Territorial des Pressions et Emissions Agricoles (DTPEA)
- Mise en réseau des acteurs de la protection des captages
- Adaptation aux spécificités des grandes aires de captage
- Zone Tampon Humides Artificielles
- Retours d'expériences

## Public :

- Responsables de services Eau et assainissement
- Experts du domaine de l'eau

**Pré-requis :** aucun



## Moyens pédagogiques

Présentations Power Point  
Exposés avec études de cas et retours d'expérience  
Questions/Réponses avec les participants  
Progression pédagogique du programme  
Interventions d'experts des domaines concernés



Remise d'une documentation pédagogique  
Accès à J+3 au téléchargement des présentations  
pendant une période de 3 mois



Café d'accueil  
Déjeuner sur place inclus le midi

## RENSEIGNEMENTS

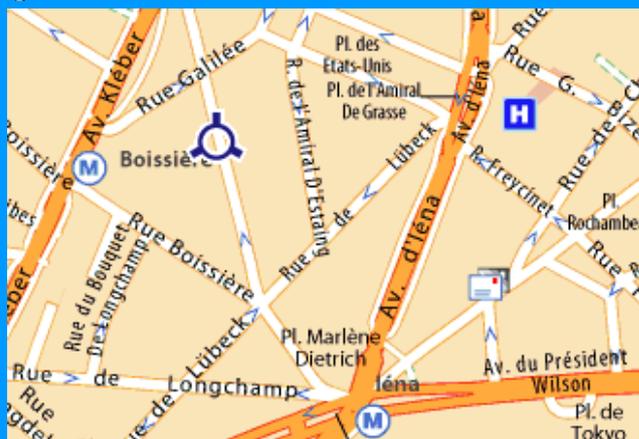


### Secrétariat

Tél. : 05 55 11 47 00 Fax : 05 55 11 47 01  
Email : [journees@oieau.fr](mailto:journees@oieau.fr) [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)



### Se rendre à l'Espace Hamelin



**EN METRO**

**Ligne 6 (Boissières)**  
**Ligne 9 (Iéna)**

**EN BUS**

**Lignes**  
**22 - 30 - 32 - 63 - 82**

[www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr)

Un appui à la gestion  
des services d'eau potable  
et d'assainissement





**08h30**

**Accueil des participants**



**09h00**

**Introduction de la journée**

*Pascal BOYER, Office International de l'Eau*

**09h10**

**Contexte réglementaire et enjeux de la protection des aires d'alimentation des captages d'eau**

- Etat des lieux des ressources en eau utilisée pour l'alimentation en eau potable
- Présentation de la politique « Captages »
- Avancement des démarches
- Pistes de réflexions

*Ludovic HAUDUROY,*

*Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire*

**09h40**

**Centre de ressource Captage de l'AFB**

- Animation du réseau d'acteurs
- Outils mis à disposition
- Valorisation des retours d'expérience et travaux issus de la recherche

*Claire BILLY, Agence Française de la Biodiversité*

**10h00**

**Etudes préalables à la démarche de protection des AAC- Guide méthodologique pour la réalisation d'un Diagnostic Territorial des Pressions et Emissions Agricoles (DTPEA)**

- Présentation du guide : rôle et objectifs
  - Principe d'utilisation du guide
  - Eléments clés et recommandations
- Limites et perspectives

*Laurence GUICHARD,*

*Institut National de la Recherche Agronomique*

**10h40**

**Questions/Réponses**

**10h50**

**Pause**

**11h00**

**Mise en réseau des acteurs de la protection des captages**

- Présentation du réseau Captage et principaux objectifs
- Rôle des animateurs et position par rapport aux autres acteurs
- Comment travailler ensemble ? Qui fait quoi ? Quels moyens de communication ?

*Johan COULOMB, FREDON LR*

**11h35**

**Adaptation aux spécificités des grandes aires de captage**

- Où et comment agir ?
- Quelles actions cibler ?
- Retour d'expérience sur le territoire de l'AERM

*Delphine BERGER, Agence de l'Eau Rhin Meuse*

**12h15**

**Questions/Réponses**

**12h30**

**Déjeuner**

**14h00**

**Stratégie de protection des captages au SDEA Alsace Moselle**

- Présentation du contexte
- Actions mises en œuvre pour la protection de la ressource
- Etude de faisabilité du développement de l'agriculture biologique : principaux résultats et perspectives
- Etude de faisabilité de développement de cultures à bas niveau d'impact

*Christine GUONIE, SDEA Alsace Moselle*

**14h30**

**Lutte contre les pollutions diffuses au SEDIF**

- Présentation du contexte et des enjeux
- Stratégie de lutte contre les pollutions diffuses : retour sur les actions et outils mis en place
- Plan de protection de 2 aires d'alimentation de captage associant volets agricole, industriel, urbain et qualité d'eau
- Retour d'expérience et perspectives

*Aurélia LAFON et Caroline LUCAS-LEBLANC, SEDIF*

**15h15**

**Protection de la ressource en eau à Châlons-en-Champagne**

- Présentation du contexte et de la démarche
- Actions mises en place pour la protection de la ressource
- Difficultés rencontrées
- Retour d'expérience et perspectives

*Guillaume CLÉMENT, Ville de Châlons-en-Champagne*

**15h45**

**Questions/Réponses**

**15h55**

**Pause**

**16h05**

**Pollution diffuse et agriculture biologique à Lons-Le-Saunier**

- Présentation du contexte
- Lutte contre les pollutions diffuses : actions mises en place
- Accompagnement des changements de pratiques agricoles
- Structuration des débouchés vers la restauration collective
- Principaux résultats : facteurs de réussite et difficultés rencontrées

*Christine COMBE, Ville de Lons-Le-Saunier*

**16h30**

**Zones Tampon Humides Artificielles (ZTHA) pour lutter contre les pollutions diffuses**

- Définition d'une ZTHA : rôle et principe de fonctionnement
- Mise en œuvre des ZTHA et performances épuratoires
- Contraintes d'exploitation - Retours d'expériences

*Julien TOURNEBIZE, IRSTEA*

**17h00**

**Site Web partenarial "Aires d'Alimentation de captages : ressources techniques et réseaux d'acteurs"**

- Présentation du site et objectifs

*Simon BARREAU, Office International de l'Eau*

**17h15**

**Questions/Réponses**

**17h30**

**Clôture de la journée**

*Pascal BOYER, Office International de l'Eau*

# BULLETIN PRESSE

## INSCRIPTION GRATUITE

### Un bulletin par personne à retourner :

- **par courrier**  
OIEau – CNFME  
22 rue Edouard Chamberland  
87 065 LIMOGES Cedex
- **par fax**  
05 55 11 47 01
- **par email**  
inscription@oieau.fr

L'Office International de l'Eau est une association  
Loi 1901, déclarée en tant qu'organisme de formation  
sous le n°74870006087

INSCRIPTIONS : Après réception de votre inscription,  
nous vous ferons parvenir une confirmation 15 jours  
avant le début de la Journée.

## Aires d'alimentation de captages comment lutter contre les pollutions diffuses ?

Réf. : JB002 17A

Jeudi 19 octobre 2017 (09h<sup>00</sup> – 17h<sup>30</sup>) – Espace HAMELIN à PARIS

NOM/PRENOM		
FONCTION		
MEDIA		
ADRESSE		
CODE POSTAL/VILLE		
PAYS		
TEL	FAX	EMAIL

Fait à .....

Le ...../...../.....

Signature (prénom, nom et qualité du signataire)

Renseignements sur les autres Rencontres de l'OIEau : [www.oieau.org/journees](http://www.oieau.org/journees)